

CIRCULAIRE N° 8 DU 13 FEVRIER 2024

Aux Présidents des Ligues
pour transmission aux Présidents de CRJ et COT régionales, référents Jeunes-Juges des Ligues
Présidents des Comités
pour transmission aux Présidents de CDJ et COT départementales, référents Jeunes-Juges des Comités

De Jean-Marie Bellicini – Bénédicte Roze

Copie Souäd Rochdi
Patrick Ranvier
Comité directeur

OBJET : MODALITES DE L'EXAMEN DE JEUNE-JUGE FEDERAL POUR LES LIGUES METROPOLITAINES EN 2024

Chers Amis,

Les travaux de l'équipe de référents Jeunes-Juges de la CNJ et des territoires sont dans le droit fil de l'axe de la Politique de développement :

« S'engager pour un nouveau pacte territorial basé sur l'autonomie, la confiance, et le soutien aux structures déconcentrées ».

Afin de répondre aux contraintes financières des déplacements et miser sur le développement quantitatif des diplômés et pour prendre en compte la singularité des territoires : **l'année 2024 sera une année de transition.**

Cette circulaire décline les étapes de la décentralisation de l'examen de Jeune-Juge Fédéral, et servira de base pour un nouveau protocole Jeunes-Juges.

Les ligues Métropolitaines deviennent organisatrices de l'examen théorique dès 2024, sous la responsabilité du Référent Formateur de Jeunes-Juges.

La CNJ conserve en 2024 l'examen pratique lors des Finales Nationales Equip'Athlé et Pointes d'Or.

Néanmoins, un examen théorique et pratique pourra être organisé lors de la Finale Nationale Equip'Athlé 2024 avec candidatures exceptionnelles transmises par les référents Jeunes-Juges de Ligue.

Ces modalités d'examen annulent et remplacent le chapitre de l'examen fédéral du Protocole 2023 de Formation, Evaluation et Certification des Jeunes Juges à la FFA.

Soyez assurés de notre soutien total à la mise en œuvre de ces nouvelles modalités et veuillez recevoir, Chers Amis, nos cordiales amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL



Bénédicte ROZE
PRESIDENTE DE LA CNJ

ANNEXE → Les modalités d'organisation de l'examen Ecrit en territoire Métropolitain pour 2024

Le référent formateur JJ de la ligue (validé au Module 355) inscrit l'examen Fédéral en Ligue auprès de la CNJ au moins un mois avant la date choisie.

Il envoie les sujets 1 mois avant l'examen écrit. Ceux-ci seront vus et validés par le comité de lecture du groupe JJ de la CNJ.

Possibilité de 2 sessions d'examens écrits, chacune 15 jours minimum avant l'examen pratique d'une Finale Nationale (Equip'athlé ou Pointes d'Or).

Lors d'une session d'examen par spécialité, possibilité de passer l'examen écrit sur des lieux différents mais le même jour et à la même heure.

PREPARATION DE L'EXAMEN ECRIT

- Concevoir un examen écrit en suivant la procédure ci-dessous et envoyer les sujets (par spécialité) pour validation à l'adresse jj@athle.fr
- Les sujets seront vus par un comité de lecture et retournés au plus tôt.
- L'évaluation écrite se fera via un **Questionnaire par spécialité** (chrono manuel et lecteur de photo d'arrivée, courses, sauts, lancers, départs).

Se référer à la Plateforme formation-athlé du site FFA (*Répertoire de questions et exemple d'examen écrit, chapitre Certification*)

Un examen écrit sur 20 points

- Quatre questions à choix multiples (QCM) pour un total de **4 points**
- Deux questions de type QCM de niveau régional à pour un total de **1 point**
- Deux questions de type QCM de niveau national pour un total de **1 point**
- Trois questions ouvertes de niveau national pour un total de **7 points**
- Deux tableaux de niveau national pour un total de **7 points**

sur les caractéristiques d'engins, de courses de haies, de départs, de classement en chronométrie et en concours.

DEROULE DE L'EXAMEN ECRIT ET RESULTATS

Un procès-verbal de déroulé pour chaque site d'examen et une synthèse pour la ligue sont à envoyer à jj@athle.fr, dès que possible, et **au plus tard à J-7 de l'examen pratique**. Formulaire CNJ à disposition du référent JJ.

Le temps d'examen = 1 heure maximum

Une adaptation de l'examen écrit est organisée par le référent JJ sur demande du tuteur pour un jeune présentant des difficultés.

Chaque copie sera corrigée par deux correcteurs et dans le cas d'un écart de plus de deux points, un troisième correcteur sera sollicité.

Envoi des résultats à la CNJ pour validation et enregistrement :

- les procès-verbaux du déroulé des examens,
- les notes attribuées aux candidats par les 2 ou 3 correcteurs.

L'EXAMEN PRATIQUE EN 2024

Pour 2024, l'examen pratique se fera lors d'une Finale Nationale :

- Equip'athlé à Dreux les 25 et 26 mai,
- Pointes d'Or à Redon les 6 et 7 juillet.

Les modalités d'inscription à l'examen pratique sont les mêmes que celles décrites dans le protocole de juillet 2023.

« Le résultat est l'obtention de la **QUALIFICATION DE JEUNE-JUGE FEDERAL**

JJFS-JJFC-JJFL-JSTF-JCHF

Conditions à remplir

1. Être de la catégorie U16 (Minime).
2. Avoir la moyenne des notes d'examens (écrit et pratique) ≥ 14
Notes éliminatoires : inférieure à 12/20 à l'examen écrit et inférieur à 13/20 à la pratique.
3. Le jeune juge devra être présent durant toute la durée de la compétition, Finale Nationale et s'acquitter des obligations du juge en compétition.